

GESTION PUBLIQUE DES DEVELOPPEMENTS PORTUAIRES ET TOURISTIQUES

Pierre LEAUTEY - Vice-Président - Département de Seine-Maritime

Pierre LEAUTEY (Vice-Président du Département de Seine-Maritime) présente la volonté politique du Département de Seine-Maritime de redéfinir la politique portuaire et littorale d'une manière cohérente et globale.

Il insiste sur la nécessité et le besoin de redéfinir et d'optimiser les interventions publiques.

Pour comprendre la problématique de la Seine-Maritime, il convient d'abord d'en présenter les caractéristiques.

1 – présentation des caractères de la Seine-Maritime

1.1 la géographie physique du littoral seinomarin

Le défi de l'aménagement littoral et du développement portuaire et touristique en Seine-Maritime est en grande partie configuré par la géographie physique de la Seine-Maritime. Celle-ci est caractérisée par une falaise qui partant de la Somme au Havre remonte ensuite l'axe séquanien.

Il en ressort un littoral assez rectiligne, exposé aux caprices de la Manche, une falaise omniprésente et quelques cités installées dans les échancrures, mais il n'offre que peu de havres marins et de sites de mouillages.

1.2 les conséquences

Cette falaise omniprésente induit également une urbanisation en front de mer limitée aux rares espaces côtiers, cela confère à la côte d'Albâtre un caractère naturel qu'il convient de préserver.

L'installation des havres aux embouchures de fleuves structure les sites portuaires. Pour quatre d'entre eux, la ville est construite autour des bassins donnant au port une situation en cœur de ville.

Ce littoral ne permet pas les mouillages forains mais réserve l'accueil des plaisanciers exclusivement dans des ports d'estuaires que sont le Tréport, Saint Valéry en Caux, Dieppe, Fécamp et Le Havre. Pour ces trois derniers, les bassins offrent une capacité de mouvement de la plaisance tout au long de la journée.

Malgré cette configuration qui réserve la pratique d'une plaisance côtière à des plaisanciers expérimentés, chaque site littoral connaît une pratique de plaisance plus légère marquée par la présence et l'activité de clubs locaux et l'aménagement de dispositifs de mise à l'eau pérennes ou temporaires tout au long de la côte, sur la Seine et sur des sites lacustres.

1.3 la Seine-Maritime, Département nautique

A ces caractéristiques physiques, répond l'activité des hommes. La Seine-Maritime est un Département nautique.

Quelques illustrations événementielles appuient cette affirmation : les étapes du Tour de France à la Voile 2005 ou celles envisagées en 2006, le trophée des multicoques de Fécamp ou encore le départ- de la Transat Jacques Vabre au Havre.

Ces événements viennent à l'appui des efforts d'aménagement et d'animation. Ainsi, parmi les principaux labels obtenus en 2005 par les ports seinomarins, on peut citer trois labels « pavillon bleus » et quatre labels « station nautique ».

2 - les axes d'actions du Département de Seine-Maritime

2.1 la prise en compte de la complexité et de la force d'attraction et d'image des ports.

Un port de plaisance est un vecteur de développements dans de multiples domaines : économiques, culturels et environnementaux.

Mais, il faut constater aussi que différentes fonctions se mélangent intimement autour d'un port de plaisance vécu comme :

- ✦ Un espace nautique d'escale et d'animation nautique,
- ✦ Un espace urbain de promenade et de rencontre ou de fête,
- ✦ Un espace d'expression de la richesse du patrimoine et de la culture marines.

Les interactions sont fortes pour chacun des usages et des fonctions des espaces portuaires et littoraux.

	Espace d'escale ↓	Espace d'animation nautique ↓	Lieu expression patrimoine maritime ↓
Développement économique ⇨	Exploitation portuaire ; Qualité d'accueil ; Services portuaires ; Offre du secteur marchand ; Circulation touristique en centre urbain (commerce)	Offre de loisirs (promenade, pêche en mer) Animation, Initiation ; Activité port de pêche ;	Fête de la mer Événements sportifs
Problématique environnementale ⇨	Qualité paysagère ; Projet environnemental ; Démarche de qualité globale de développement durable ;	Sensibilisation du patrimoine naturel et marin ; Activités de nature	Mise en lumière des sites ; Aménagement urbain stationnements, parcours de découverte et de promenades
Culture et patrimoine ⇨	Services portuaires Vieux gréements ; musées maritimes ;	Actions de sensibilisation	Cœur de ville ; Musées ; Événements festifs

2.2 Pour valoriser ce territoire d'exception, le Département de Seine-Maritime a mis en place une politique en faveur du littoral qui s'articule sur trois axes.

- Une politique littorale pour développer l'emploi et l'économie, elle passe par l'affirmation du tourisme littoral comme opportunité de développement et de création d'emplois, par la détermination des bons leviers d'interventions sur l'économie portuaire, et par un soutien à la filière pêche ;
- une politique de littoral pour préserver le milieu. Elle porte sur le suivi du milieu marin et estuarien, participe à l'amélioration de la qualité des eaux de baignade, développe la gestion intégrée du trait de côte, soutient les actions de sensibilisation de préservation, de suivi et de sensibilisation en faveur de l'environnement et du littoral ;
- une politique littorale pour renforcer l'appui aux aménagements du front de mer. Cela concerne les ports, les stations du littoral en vue d'offrir des aménagements de qualité, un accès aux plages pour tous, assurer la sécurité des ouvrages et offrir des aménagements propres à faciliter l'exercice des sports de nature (chemin de grande randonnée GR 21, vélo route du littoral).

Aussi, le défi posé au Département est de promouvoir une politique intégrée veillant à développer ensemble chacun de ces éléments en s'appuyant sur l'originalité et l'image particulière de la côte d'albâtre.

Pour ce faire le Département de Seine-Maritime, en lien avec la Région de Haute-Normandie et le Département de l'Eure a mis en œuvre plusieurs actions :

- une étude portuaire destinée à mesurer l'activité et l'impact des ports seinomarins et de préparer les axes d'interventions futures du Département en faveur des infrastructures concourant à l'activité portuaire. Celle-ci porte sur le développement des activités du commerce, de la pêche, de la plaisance et du transmanche. Cette étude portuaire débouchera notamment sur des contrats d'objectifs pluri annuels avec les autorités portuaires notamment dans un but de développement de l'emploi.
- A partir de l'étude portuaire, l'élaboration d'un schéma nautique départemental est en cours, en vue de promouvoir une politique cohérente de développement d'infrastructures nautiques.
Celles-ci peuvent être lourdes (port à sec ; extensions de bassins) ou légères (rampes de mise à l'eau pérennes ou temporaires) permettant le développement de la pratique pour tous, tant sur le littoral que sur les bases nautiques. Les interactions de cette politique sont attendues avec notamment la politique touristique, en renforçant le potentiel d'attractivité et en favorisant le développement de nouveaux services. Cette politique pourra se chaîner avec l'amélioration de l'environnement par la création ou le renforcement de parking de bateau ou de sites de carénages équipés de dispositifs de traitements de pollutions, de recueil d'huiles et de déchets...

Cette politique nautique se poursuivra en lien avec la Région de Haute-Normandie sur une politique d'animation et de dynamisation du secteur, fondé sur la structuration existante des stations nautiques et sur l'action du comité d'expansion SME concernant le suivi du renforcement du tissu économique.

Cette action va décliner d'autres interactions à partir de la valorisation des ports de plaisance.

Cela portera sur les politiques d'animation et sensibilisation à la qualité du patrimoine naturel et marin qui constitue une image de marque de la Seine-Maritime.

L'aménagement urbain des sites littoraux est également une question importante en terme d'image et de qualité. Cela peut porter par exemple sur la résolution du problème du stationnement et de l'accès au port et au front de mer. Le Département souhaite favoriser l'émergence de solutions harmonisées au sein des contrats de pays.

La déclinaison d'une politique touristique menée en partenariat avec les acteurs locaux, qui permet aujourd'hui de faire émerger des axes porteurs d'évolution du tourisme en Seine-Maritime. Il s'agit :

- de la définition commune d'une identité côte d'Albâtre ;
- d'une mise en adéquation de l'offre touristique, à la fois homogène mais aussi tirant parti des originalités de chaque espace ;
- de développer la gamme de produits d'accueil du littoral en tirant parti du charme des ports cœur de ville et des potentialités nautiques des sites offrant un accès permanent à la mer .

Conclusions :

Au travers de ses compétences, le Département de Seine-Maritime recherche donc :

- ♦ à développer l'accès au nautisme pour tous ;
- ♦ et à mobiliser, à cet effet, un certain nombre de leviers,
- ♦ tout en s'inscrivant dans des politiques de qualités nécessaires en terme d'image pour attirer en Normandie un public exigeant autant que pour mettre en valeur les qualités intrinsèques de notre littoral.

